DLP-7-5-96 018780

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Grandes Cultures

REGION CENTRE

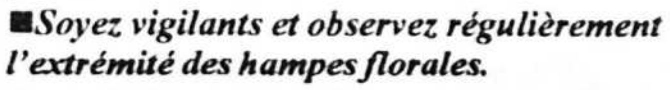
Bulletin n° 11 du 03/05/96

Colza

Stade : chute des pétales à siliques 3 cm.

Ravageurs

Les **charançons des siliques** sont encore peu présents dans l'ensemble, ils sont davantage observés dans le Pays Fort du Cher. Quelques colonies de **pucerons cendrés** sont signalées localement dans le secteur d'Autrèche, Ligré, Channay sur Lathan, Neuillé Pont Pierre (37), Oucques (41), Montargis (45), Rians (18) et dans le Pays Fort du Cher ; ils sont davantage présents dans l'Indre et ont justifié une intervention dans certaines parcelles la semaine passée.



■*Soyez vigilants et observez régulièrement l'extrémité des hampes florales.*

Rappel des seuils d'intervention : Pucerons : 1 à 2 colonies par m² - Un charançon pour deux plantes au stade G2 G3 (siliques de plus de 2 cm de long).

Intervention sclérotinia

La chute des pétales est désormais bien amorcée en tout secteur.

■*Rappel : le mélange triazoles ou prochloraz avec une pyréthrinoïde est à proscrire.*

Blé

Stade : 2 noeuds à dernière feuille étalée.

Etat sanitaire

L'**oïdium** progresse sur les variétés sensibles, il est signalé en particulier à Gallardon (28), Issoudun, Sassierges St Germain, Mosnay (36), Monnaie et dans le Richelais (Nueil sous Faye et Ceaux en Loudun), Herbault (41), Vailly sur Sauldre (18), Gidy, Donnery (45)...

La **septoriose** reste cantonnée en majorité sur F4. Les contaminations suite aux quelques pluies de ces deux dernières semaines ne donnent pas encore de taches visibles, ce qui explique l'état stationnaire de la septoriose. Quelques pustules de **rouille brune** sont visibles à Chateauroux (36) et dans le Richelais.

Info modèle Présept (septoriose)

Le nombre de contaminations est très différent en fonction des secteurs (pluies très variables d'un lieu à l'autre). Les deux graphiques (page 2) illustrent ce phénomène, on note 13 contaminations depuis mi-mars à Autrèche (37) et un risque moyen alors qu'à Trinay (45), les contaminations sont plus rares (5 contaminations depuis mi-mars) et le risque reste nul. La carte récapitule à ce jour le risque septoriose en fonction des différents secteurs.

Risque climatique septoriose : nul ; faible ; moyen ; fort

■*Stratégie fongicide :*

** En situations précoces (stade 3 noeuds à dernière feuille pointante) ou en zone à risque nul (voir carte) : on interviendra au stade dernière feuille étalée. Ce traitement permettra de profiter de la systémie sur l'ensemble des feuilles à protéger. Une triazole haut de gamme à pleine dose devrait assurer une protection jusqu'à mâturité.*

** Dans les secteurs à risque faible, en cas de pluies dans les 5 prochains jours, intervenir après la séquence pluvieuse.*

** Dans les parcelles où le potentiel semble amputé par la sécheresse, intervenir à dernière feuille étalée également.*

** Dans les secteurs à risque moyen, et si le stade dernière feuille pointante n'est pas atteint, intervenir de suite avec une triazole.*

** Sur variétés sensibles à l'oïdium type Sidéral, Récital, Qualital, Ritmo en cas de progression de l'oïdium sur F3 et F2, intervenir dès maintenant avec une association triazoles-morpholines.*

** Si un premier traitement visant le piétin-verse a été effectué, (à noter que la persistance d'un traitement antérieur à la dernière feuille étalée n'excède pas 3 semaines), il faudra réintervenir de dernière feuille étalée à gonflement en fonction de la pression de maladies.*

Ravageurs

Des pucerons sont signalés dans quelques

COLZA: Surveiller les pucerons cendrés. Intervention sclerotinia.

BLE: Stratégie fongicide.

ORGE D'HIVER: Intervention sortie des barbes.

TOURNESOL : Attention aux limaces en cas de pluies.

28 45 41 37 18 36

P16

BnF

direction régionale de l'agriculture et de la forêt

ABONNEMENT ANNUEL : 280 F

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS Cédex
Tél. 38.22.11.11 - Fax 38.84.19.79

Imprimerie de la Station "CENTRE" - Le Directeur-Gérant M. HANRION - CPPAP N° 530 AD - ISSN 0757-4029 - © SRPV, 1994 Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation

4° Jo 43155 D3



Sauf évènement phytosanitaire majeur, pas de bulletin la semaine du 8 mai.

parcelles du Richelais. Des oeufs orangés et quelques larves de Lema sont observés. Très peu de piqûres de mineuses sont visibles même dans les secteurs habituellement concernés comme l'Indre et Loire.

■*Pas d'intervention insecticide.*

Orge d'hiver

Stade : sortie des barbes.
L'**helminthosporiose** est en progression. L'**oïdium** est encore signalé sur Plaisant.

■***Intervenez à la sortie des barbes en visant prioritairement l'helminthosporiose.***

Orge printemps

Stade : fin tallage à début montaison.
Globalement sain. De l'**oïdium** est signalé dans le Cher sur variétés Nevada et Trémois.

■***Une intervention pourra être effectuée à partir du stade épi 1 cm.***

Actualité tour à succion

Les vols du **puceron vert du pois** et du **puceron vert du tournesol** n'ont pas débuté. Aucune capture à ce jour.

Toutes céréales

Tordeuses (Cnephasia)

Dans les zones habituellement concernées (parcelles en bordure de bois des secteurs de Puiseaux, Sermaises, Nibelles...-45-), c'est le moment de guetter les premiers pincements. Un seul pincement nous a été signalé dans le secteur de Sermaises (à Estouches -45-).

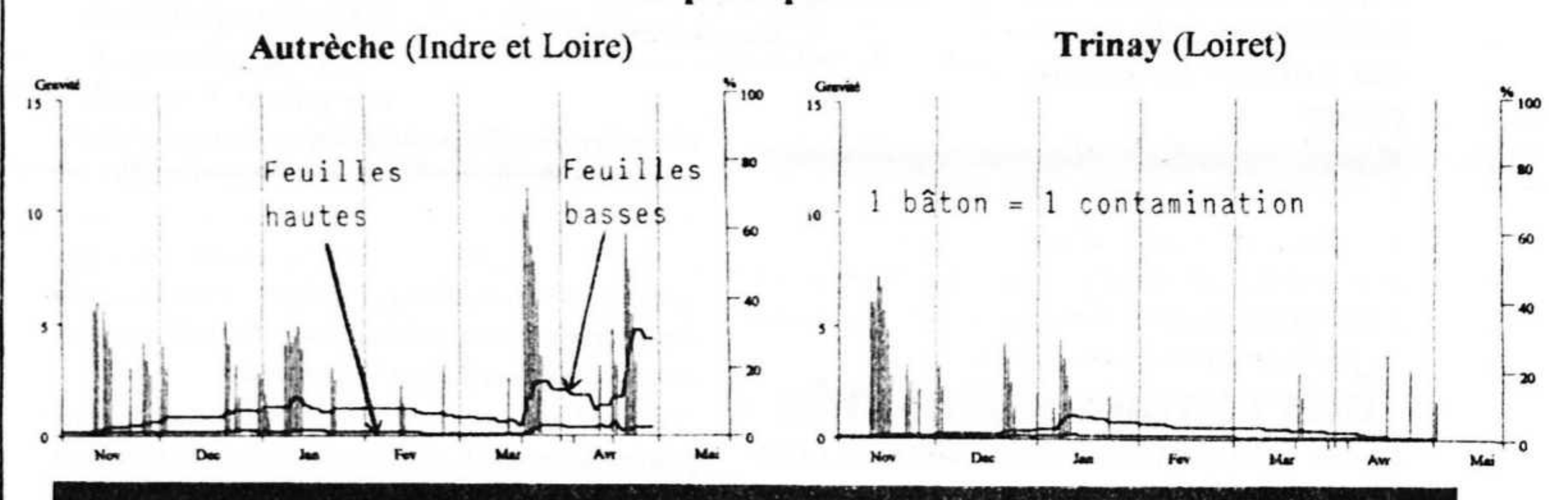
■***Il est encore trop tôt pour intervenir.***

Pois

Stade hétérogène au sein des parcelles.
La croissance est ralentie par la sécheresse.

■***Aussi continuez à surveiller les sitones pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade 10 cm.***

Risque Septoriose



Stockage des produits agropharmaceutiques

Des quantités stockées limitées (décret n°96-197 du 11/03/96)

Si vous ne souhaitez pas déclarer votre local de stockage à la préfecture au titre d'installation classée pour la protection de l'environnement, vous devez respecter les quantités de produits phytosanitaires suivantes. Lorsque les produits sont visés nommément dans une rubrique, ils ne sont pas comptabilisés dans une autre.

1. Rubrique produits toxiques particuliers
Cette rubrique ne concerne plus que la fabrication et le conditionnement.

2. Rubrique produits très toxiques
Pas plus de 50 Kg de liquides classés T+.
Pas plus de 200 Kg de solides classés T+.

Principaux produits classés T+ :
Acavers 35, Azodrin double, BM 33C, Brestan 10, Callox 400, Chimac Par'M, Counter 10 G, Curater SK, Cyanosil F, Gusathion M, Gusathion M 40, Gusathion MS, Gusathion XL, Ikazin méthyl, Kelthane mixte, Legusol CJ, Methyl Bladan 40, Méthyl Paretox 40, Métyldor acaricide liquide 2, Milan, Mocap 10G RP, Mocap 20, Nicyl, Nitricide 50, Nogos 50 EC, Nuvan 50 EC, Oleobladan, Parafor méthyl, Parameth 40, Quickphos comprimés, Quickphos tablettes, Quinolate S MG FL, Quinophos huileux, Rodex concentré, Sepizin M, Seppic verger, Seppic vigne, Sobrom 67, Sofexver acaricide, Techn'ocolor, Témik 10G, Témik 10GR, Thiodan émulsion 35, Thiodan émulsion concentré, Thionyl 40, Trifocide liquide, Tuver acaricide, Vydate L.

La circulaire DPPR/SEI du 4/4/95 autorise au sein d'une exploitation agricole la présence d'au maximum 1 tonne de produits classés T+ pendant la durée des traitements et au plus pendant 10 jours.

3. Rubrique autres produits phytosanitaires (classés T ou autre classement) : Les quantités doivent être inférieures à 15 tonnes.

4. Rubrique comburants : Ne dépassez pas plus de 2 tonnes de chlorate de soude.

